PMO NOS BAMBINS
ASBL

PROJET PILOTE – NOS BAMBINS

GANSHOREN

ENERGIE COMMUNE

Sibelga

Marc Thonnard
Membre de la Communauté d'énergie Nos Bambins

Bref historique:

- Juin 2019 : Première séance d'information à l'initiative de la commune, Sibelga et l'APERE/Energie Commune
- Janvier 2020: Lancement officiel du projet pilote
- Août 2020 : Création officielle de l'asbl et début effectif du partage d'énergie sous dérogation pour une période de 2 ans
- Mars 2022 : Obtention de la prolongation de la dérogation pour 2 ans supplémentaires
- Juin 2022 : Fin du pilotage total par l'APERE/Energie Commune
  Reprise de la gestion par les membres de l'asbl avec l'appui d'Energie Commune
- Juillet 2024 : Fin de la période de dérogation – Croisée des chemins pour l'asbl

Les membres de l'asbl

9 membres fondateurs parmi lesquels la Commune de Ganshoren et l'APERE/Energie Commune

Aujourd'hui, l'asbl compte 14 membres qui cumulent 17 points de consommation

Les profils des membres :

Prosumers :

Ecole communale (Installation Solar Click – Sibelga)
3 installations privées

Consommateurs :

Bibliothèque communale
Crèche communale
Maison de la prévention (Commune)
1 commerce
1 profession libérale
1 Communs d'une petite copropriété
7 domiciles privés

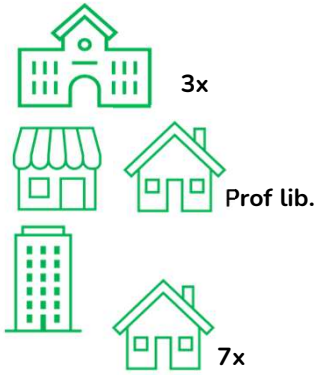

Diversité des profils de consommateurs et donc des calendriers et horaires de consommation

Résultats de la communauté :

+/- 75% du surplus des prosumers autoconsommés localement par les membres

Organisation et fonctionnement de l'asbl

4 administrateurs

1 Président

1 Secrétaire

1 Trésorier – Préposé à la gestion journalière

Depuis le tout début, toute décision se fait en totale transparence et pleine concertation entre membres

Décision primordiale au début : définition et choix du mode de répartition de l'énergie

A chaque AG :

- ✓ Présentation et validation du rapport d'activité de l'année écoulée
- ✓ Présentation et approbation des comptes et bilan financier de l'année écoulée
- ✓ Proposition du budget et des tarifs pour l'année en cours

Objectifs et retombées

Social :

- Connaissance de ses voisins – Cohésion de quartier
- Fixation de tarifs justes et intéressants pour tous :
- Achat aux prosumers privés à un tarif équivalent à celui des opérateurs du secteur
- Vente aux membres consommateurs à un tarif inférieur au tarif social

Environnemental :

- Consommation locale d'une production locale
- Affranchissement des réseaux de distribution à grande distance

Economique :

- Pas de profits pour l'asbl
- Equilibre le plus juste entre recettes et dépenses

Freins et difficultés

- Obligation de fonctionnement en asbl

- Secteur très spécifique, notions pas toujours évidentes à appréhender et données à traiter

Mais heureusement le Facilitateur est là !

Et ensuite ?

Après juillet 2024

Fin de la dérogation et perte de l'installation de l'école

Tiers investisseur ?

Investissement communal ?

Arrêt de la communauté ?

Poursuite avec les seuls prosumers privés ?

Investissements internes ?

Autres membres prosumers, éventuellement plus éloignés ?

CONTACT

www.nosbambins.be

Facilitateur Partage & Communautés d'énergie

Formulaire de contact

@ facilitateur-pce@environnement.brussels

Documents utiles: www.bruxelles.environnement/partage